



DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC SYSTÈME **VÉLO** ↔ SOLUTIONS DE **MOBILITÉ**

Au carrefour des mobilités !

Un observateur étranger à nos préoccupations de mobilité pourrait souligner le paradoxe français qui consiste à promouvoir l'intermodalité depuis trente ans tout en organisant des rendez-vous nationaux par mode de déplacement. Événements autour des transports collectifs ou du vélo et des modes actifs, sans oublier la voiture qui tient salon tous les deux ans. Or les acteurs de la mobilité durable ne cessent de souligner les atouts de la complémentarité des modes alternatifs à la voiture solo et le gisement de solutions qu'offrent leurs multiples combinaisons. Gisement aujourd'hui amplifié par le numérique, qui facilite ces solutions de mobilité et accélère les mutations. Publiques et privées, collaboratives et individuelles, les solutions de mobilité qui font appel au vélo et à la mobilité active contribuent à cette révolution. L'accueil du 21^e Congrès du Club des villes et territoires cyclables par les Rencontres nationales du transport public est donc à la fois un symbole et une opportunité : le symbole de la transition du transport vers la mobilité et l'opportunité d'ouvrir plus encore les horizons de nos actions. Déjà partenaire, depuis 2004, du Salon européen de la mobilité à Paris les années paires, le Club des villes et territoires cyclables est heureux de rejoindre les Rencontres nationales du transport public en région dès cette année et de permettre ainsi à ses adhérents et partenaires de se réunir et d'échanger dans le cadre d'un rendez-vous majeur. Merci au GIE Objectif transport public, au Gart et à l'UTP d'avoir permis ce grand rassemblement et d'accueillir notre 21^e Congrès au cœur des 26^e Rencontres nationales du transport public pour relever ensemble le défi de la mobilité durable. Rendez-vous à Aix-Marseille-Provence Métropole les 10, 11 et 12 octobre prochains !



Pierre SERNE
Président

MARSEILLE 2017



3 JOURS DE CONGRÈS!

Le 21^e Congrès bisannuel du Club des villes et territoires cyclables, trois jours pour nouer des contacts, échanger, promouvoir des solutions de mobilité alternative, affirmer et assurer ensemble le développement du vélo et des mobilités actives...

★ Une plénière ouverte sur l'essor du vélo dans les villes du monde • des ateliers connectés aux préoccupations des aménageurs et des décideurs : le vélo sans couture, la cyclologistique, les incitations économiques, l'intermodalité vélo + transport public, le vélo dans le périurbain...

★ Au cœur de l'exposition des 26^e Rencontres nationales du transport public ; l'Espace mobilités actives pour découvrir les meilleurs produits, services et conseils, vélos, stationnement, comptage, location...

Où ?

À Marseille Chanot, Palais des Congrès et des Expositions, rond-point du Prado, dans le cadre des 26^e Rencontres nationales du transport public.

Quand ?

Les 10, 11 et 12 octobre 2017

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS :
www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

INFORMATIONS PRATIQUES :
<http://www.rencontres-transport-public.fr/comment-venir>



MARDI 10 OCTOBRE 2017 CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS ET DES EXPOSITIONS

M A T I N É E

▶ 11h00

Inauguration de l'Espace mobilités actives, inauguration officielle du Salon des 26^e Rencontres nationales du transport public

▶ 12h00

Ouverture du Congrès

Allocutions du président du Club des villes et territoires cyclables et des représentants de Aix-Marseille-Provence Métropole, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des transports

▶ 12h45

Cocktail déjeunatoire sur l'Espace mobilités actives offert par la Fabrique des mobilités, accélérateur de projets dédiés à l'innovation dans les nouvelles mobilités

▶ 14h00-15h00

Innovation et mobilités actives

Retour sur les travaux de la Fabrique des mobilités et de la Fondation Internet nouvelle génération (Fing)

A P R È S - M I D I

▶ 15h00-16h30

sur l'Espace mobilités actives



> Retours d'expériences, concertation, challenge vélo, sécurité des usagers

> Retour sur Velo-city 2017 aux Pays-Bas

▶ 16h30

Table ronde plénière

Le vélo: une révolution urbaine en marche

Regards croisés de maires et d'experts de l'innovation et de la mobilité durable

▶ À partir de 18h00

Visite découverte à vélo et soirée conviviale



LA TABLE RONDE PLÉNIÈRE DU 21^e CONGRÈS LE VÉLO : UNE RÉVOLUTION URBAINE EN MARCHÉ

Partout dans le monde, les villes redonnent de la place aux piétons et aux cyclistes. À Paris, depuis un an, les promeneurs peuvent profiter de la rive droite de la Seine en lieu et place de ce qui était jusqu'il y a peu une autoroute urbaine. À New York, depuis 2010, Times Square est une zone piétonne. À Copenhague, depuis le mois d'avril, le nombre de vélos en circulation dépasse celui des voitures. En Amérique latine, Bogotá, Mexico et depuis peu Lima ont mis en place des *ciclovías*: tous les dimanches, les grandes avenues sont interdites aux voitures et rendues aux cyclistes et aux piétons. Désormais, la voiture n'est plus au centre

des préoccupations des aménageurs et des villes, sa place est questionnée, son usage est partagé, les modes actifs reprennent de la place. Cette évolution est le fruit du travail d'élus et de citoyens visionnaires convaincus que la voiture individuelle n'était pas le fondement de la ville du XXI^e siècle. Bien sûr, cette démotorisation n'est pas sans heurts entre usagers, pouvoirs publics et lobbies. Mais elle est la clé du succès de la lutte contre la pollution et la sédentarité, d'une meilleure prise de conscience des atouts des modes actifs pour l'économie et la société en général, d'un autre modèle de développement et d'urbanisme durables. ■



MERCREDI 11 OCTOBRE 2017 CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS ET DES EXPOSITIONS

M A T I N É E

▶ 9h00-10h30

3 ateliers au choix

Atelier 1 ▶ Rendre visible la pratique du vélo : comptage des fréquentations vélo et index du vélo en ville

Atelier 2 ▶ Vélo + transport public : une combinaison gagnante

Atelier 3 ▶ Des incitations économiques pour booster la pratique du vélo

▶ 11h00-12h30 :

3 ateliers au choix

Atelier 4 ▶ Encourager et accompagner le changement de comportement de mobilité en désamorçant les conflits d'usages

Atelier 5 ▶ Le vélo c'est plus de lien dans le périurbain, en zone rurale, dans les quartiers d'habitat social

Atelier 6 ▶ Le vélo, une chance pour les Régions !

▶ 12h30

Cocktail déjeunatoire sur l'Espace mobilités actives

MERCREDI
11
OCTOBRE

A P R È S - M I D I

▶ 15h00-17h00

3 ateliers au choix

Atelier 7

▶ La cyclologistique à l'assaut de la logistique urbaine

Atelier 8

▶ Rapide, fluide, fiable... Le vélo sans couture

Atelier 9

▶ Le vélo, combien ça coûte, combien j'économise ?

▶ 18h00

Soirée « vélo et cinéma » :

le 21^e Congrès des villes et territoires cyclables accueille le « Bike short on tour »

3 ATELIERS AU CHOIX LE MERCREDI 11 OCTOBRE

Atelier 1 : Rendre visible la pratique du vélo : comptage des fréquentations vélo et index du vélo en ville

Pour développer le vélo, il est impératif d'investir et de réallouer une partie de l'espace urbain actuellement dédié aux modes motorisés, ce qui peut créer des tensions. Pour faciliter l'acceptation des projets d'infrastructures cyclables, il est important de communiquer en amont et en aval. À l'aide d'outils de communication physiques et numériques, cette résistance au changement peut être surmontée. Le comptage automatisé des vélos fait partie de ces outils.

Atelier 2 : Vélo + transport public : une combinaison gagnante

Aux Pays-Bas, 44 % des personnes qui utilisent le train pour se rendre au travail viennent à vélo à la gare ! Pour atteindre ces scores d'usage combiné du train et du vélo, il faut trouver en gare du stationnement et de la location vélo. La combinaison du vélo et des transports collectifs amplifie l'aire de pertinence du vélo et l'attractivité du transport public. La clé de sa réussite réside dans la performance des chaînages modaux. L'atelier présentera des bonnes pratiques d'intermodalité et leur impact sur la mobilité décarbonée.

Atelier 3 : Des incitations économiques pour booster la pratique du vélo

Pour encourager la pratique du vélo, la réalisation d'infrastructures et de services dédiés peut être complétée par la mise en place d'incitations économiques. En France, la loi relative à la transition énergétique a créé plusieurs dispositifs permettant de valoriser économiquement la pratique du vélo : indemnité kilométrique vélo, bonus écologique pour les vélos à assistance électrique, fiscalité avantageuse pour les entreprises mettant des vélos à la disposition de leurs collaborateurs, obligation de faire des plans de mobilité pour les entreprises de plus de 100 salariés. Cet atelier dressera un bilan de ces dispositifs et analysera leur efficacité.



JEUDI 12 OCTOBRE 2017 CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS ET DES EXPOSITIONS

M A T I N É E

▶ 9h00-11h00

sur l'Espace mobilités actives



▶ Retours d'expériences : un tunnel mode doux, la signalétique innovante d'un plan vélo d'agglomération, la promotion du vélo à assistance électrique

▶ Débat :

Vélo-écoles – formation – nouveaux métiers

▶ 11h00-12h00

▶ Session Speed dating

avec les acteurs de la Plateforme du vélo et des mobilités

▶ 12h00

Clôture du 21^e Congrès

Cocktail déjeunatoire

sur l'Espace mobilités actives

JEUDI
12
OCTOBRE

3 ATELIERS AU CHOIX LE MERCREDI 11 OCTOBRE

Atelier 4 : Encourager et accompagner le changement de comportement de mobilité en désamorçant les conflits d'usages

Comment encourager la pratique de la marche et du vélo, notamment dans les zones urbaines denses, sans entraîner de tensions entre piétons et cyclistes ? L'enjeu est moins du côté de la sécurité que du confort et de la qualité du vivre-ensemble dans l'espace public. Cyclistes trop rapides dans les aires piétonnes, circulation de vélos sur les trottoirs, cyclistes à contresens sur des aménagements cyclables unidirectionnels, piétons sur les aménagements cyclables... La boîte à outils pour réaliser la ville cyclable s'enrichit désormais de remèdes aux conflits potentiels et au sentiment d'inconfort en termes d'aménagements, de services, de réglementation, de sensibilisation et de concertation. C'est aussi à travers les nouvelles approches de l'accompagnement du changement qu'on incite chacun à changer son regard sur les modes de déplacement autant que sa pratique individuelle.

Atelier 5 : Le vélo c'est plus de lien dans le périurbain, en zone rurale, dans les quartiers d'habitat social

Le vélo est un service à la mobilité dans les centres-villes mais également en banlieue dense et dans le périurbain diffus, sur ces territoires façonnés pour l'usage de la voiture où les transports collectifs sont moins performants, voire absents. Mieux, il est un remède efficace contre l'enclavement des franges urbaines et une véritable option, utilisé seul ou combiné aux transports publics, pour proposer des solutions alternatives à la voiture et à l'impact grandissant de son usage sur le budget des ménages. Le vélo doit donc être pris en compte à l'échelle des agglomérations, des réseaux de villes et des Régions. L'atelier permettra de faire le point sur le rôle que doivent jouer le vélo et la mobilité active dans les politiques de mobilité rurale, dans les zones de moyenne densité et dans les quartiers d'habitat social. Il présentera des retours d'expériences permettant d'identifier les clés du succès et les obstacles au développement du vélo hors des centres-villes.

MARSEILLE 2017



MERCREDI 11 OCTOBRE 2017 CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS ET DES EXPOSITIONS

3 ATELIERS AU CHOIX LE MERCREDI 11 OCTOBRE

Atelier 6 : Le vélo, une chance pour les Régions !

Les Régions jouent aujourd'hui un rôle majeur d'impulsion et de coordination des politiques de transports et de développement durable des territoires. Le développement du vélo est un outil au service de ces politiques. Au moment où les Régions élaborent leur schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), les questions relatives au développement du vélo dans toutes ses composantes deviennent stratégiques : comment favoriser l'intermodalité train+vélo ? Comment encourager les lycéens à utiliser le vélo pour en faire de futurs actifs cyclistes ? Pourquoi le vélo est-il un levier essentiel de l'économie touristique ?...

Atelier 7 : La cyclologistique à l'assaut de la logistique urbaine ?

Comment développer la logistique urbaine à vélo ? La généralisation de la vente sur Internet a entraîné une augmentation considérable du flux de camions de livraison circulant en ville. Les agglomérations sont embouteillées, les camions sont à moitié vides, les places de livraison sont prises d'assaut... Et pourtant, des solutions mieux dimensionnées existent : la livraison du dernier kilomètre à vélo en est une. Le passage au vélo pour les artisans en est une autre : de Nantes à Paris en passant par Grenoble, des collectifs d'entrepreneurs à vélo se constituent pour montrer qu'il est possible d'être plombier, déménageur ou paysagiste à vélo.

Atelier 8 : Rapide, fluide, fiable...

Le vélo sans couture

Le vélo est le mode de déplacement le plus rapide en ville dense. Il joue également un rôle majeur dans la mise en œuvre d'un système de mobilité fluide et porte-à-porte dès lors qu'il est bien connecté aux transports collectifs ou qu'il permet des services interstitiels offrant aux réseaux de transports publics existants de nouvelles connexions. Qu'il soit utilisé seul ou combiné aux transports collectifs, le vélo a besoin de continuité et de jalonnement pour circuler.

Il dispose d'un potentiel énorme dès lors qu'on lève les obstacles des coupures urbaines (rochades, voies ferrées...), servicielles (absence de stationnement dans les pôles d'échange, dans les espaces privés) et les freins des idées reçues et des routines.

Le vélo sans couture, c'est aussi une façon de penser le développement urbain qui donne la priorité à la fluidité de la mobilité active, à des itinéraires longue distance, à la mobilité des personnes souffrant de handicap, à la qualité de la vie locale et pour cela hiérarchise la voirie et utilise sans modération l'abaissement des vitesses des motorisés.

Atelier 9 : Le vélo, combien ça coûte, combien j'économise ?

Les bénéfices d'une politique cyclable sont nombreux, que ce soit en termes d'apaisement de la ville, de réduction des nuisances sonores, de pollution mais aussi en termes de retombées économiques. L'écosystème vélo est en plein essor. Selon une étude de l'European Cyclists Federation, cette économie génère chaque année 513 milliards d'euros de bénéfices à l'échelle européenne. Encourager la pratique du vélo permet également de lutter contre les maladies de la sédentarité : nos concitoyens manquent d'activité physique, un peu moins de la moitié de la population est obèse ou en surpoids. Or, le coût social de la surcharge pondérale est élevé : en 2012, il avoisinait les 20 milliards d'euros, soit 1 % du PIB.

Entre recettes effectives et économies potentielles, le vélo est à la fois un véritable vecteur d'activité économique et un outil au service de la société. ■

MERCREDI
11
OCTOBRE